CORPORATION DE LA

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL

le 7 août 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 19h.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-151
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:

- 9.4. Résolution de membre présentée par la conseillère Diane Choinière relativement au mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) visant à augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux

ADOPTÉE, telle que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Le conseiller André J. Lalonde déclare un intérêt pécuniaire à l'item 5.1., car le propriétaire du terrain est de sa famille.

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2019-152
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter du sujet suivant, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Mise à jour - Acquisition potentielle d'un terrain

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 19h04 et retournent dans la salle du conseil à 19h08.

RÉSOLUTION 2019-153
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Le maire Desjardins explique qu'il a demandé au député fédéral, M. Francis Drouin, d'obtenir les informations concernant la situation des poissons morts dans la rivière des Outaouais.

8. Période de Questions/Commentaires

Marie-Noëlle Lanthier, représentante de Leadership féminin Prescott-Russell explique que son organisation a pour but d'impliquer plus de femmes dans la

politique municipale. Elle explique qu'elle a besoin de l'appui des CUPR et des municipalités de Prescott-Russell dans ce projet, tel que décrit dans la résolution de la conseillère Diane Choinière présentée à l'item 9.4.

M. Brent Goyette, 4 rue Marquette, explique que sa rue a été refaite il y a deux ans, laquelle incluait le remplacement des ponceaux. Il explique que son ponceau ainsi que celle de son voisin n'ont pas été faits lorsque les travaux du chemin ont été complétés, alors qu'il était clair que ceux-ci devaient être remplacés. M. Goyette explique qu'il a fait le remplacement lui-même et demande un remboursement des coûts pour les matériaux seulement, lequel montant correspond à environ 600$.

Gary McDonald, 602 Poitras, explique qu'il a un problème de hauteur de haie de cèdres avec son voisin. Il explique que la haie est d'environ 12 à 15 pieds de haut et qu'il veut savoir comment faire pour la garder telle quelle afin de préserver son intimité. Brian Wilson répond que M. McDonald peut soumettre une demande écrite d'exemption et cela pourra être considéré.

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution de membre présentée par le conseiller Mario Zanth et appuyée par le conseiller Don Bouchard concernant les conteneurs dans la zone commerciale

RÉSOLUTION 2019-154
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration de revoir les politiques et règlements relatifs aux conteneurs afin d'étudier la possibilité de les permettre dans les zones commerciales à condition qu'ils soient situés dans un endroit discret et que des mesures soient mises en place afin d'éviter toute pollution visuelle.

ADOPTÉE

9.2 Résolution de membre présentée par le conseiller Don Bouchard concernant les ponceaux sur la rue Marquette

RÉSOLUTION 2019-155
Proposée par Don Bouchard
Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QU'en 2017, des travaux de réparations majeures ont eu lieu sur la rue Marquette; et

ATTENDU QUE la plupart des ponceaux des résidents ont été remplacés durant ce projet, à l'exception des ponceaux des résidents du 4 et du 6 rue Marquette;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise le remboursement du coût du ponceau, soit un montant de 543.29$ à Danielle & Brent Goyette, résident du 4, rue Marquette et un montant de 543.29$ à Lise & Laurier Cadieux, résident du 6, rue Marquette.

ADOPTÉE, telle que modifiée

9.3 Résolution pour changer la date de la réunion régulière et du comité plénier du 19 août 2019 au 21 août 2019

RÉSOLUTION 2019-156
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil et la réunion du comité plénier prévues pour le lundi 19 août 2019 soient reportées au mercredi 21 août 2019.

ADOPTÉE

9.4 Résolution de membre présentée par la conseillère Diane Choinière relativement au mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) visant à augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux

RÉSOLUTION 2019-157
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) vient de lancer un appel aux municipalités à faire une demande de subvention pour des projets de démonstration visant à inciter davantage de femmes à s'avancer en politique municipale; et

ATTENDU QU'un groupe de femmes de Prescott-Russell a mis sur pied le mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) dans le but d'augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux et des tables décisionnelles de la région; et

ATTENDU QUE le mouvement LFPR propose de créer un groupe d'élues provenant de chacune des 8 municipalités des Comtés de Prescott-Russell (CUPR) comme groupe-conseil au projet et aussi approcher les CUPR afin de

leur demander de mener le projet de démonstration pour l'ensemble des municipalités de leur juridiction; et

ATTENDU QUE la conseillère municipale, Diane Choinière, est prête à agir comme conseillère au projet, soutenir ce projet et le promouvoir au sein du conseil municipal de la Cité de Clarence-Rockland;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Cité de Clarenc-Rockland nomme la conseillère Diane Choinière pour représenter la Cité au sein du groupe; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Cité de Clarence-Rockland appuie le mouvement LFPR dans leur demande aux CUPR de mener le projet de démonstration pour l'ensemble des municipalités dans leur juridiction; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit envoyée au mouvement LFPR.

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2019-158
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 7 août 2019, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Réunion régulière - 17 juin 2019
b. Comité plénier - 17 juin 2019
c. Réunion spéciale - 25 juin 2019

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Réunion du comité d'administration de la bibliothèque publique - 14 mai 2019

b. Comité de dérogation - 8 mai 2019

c. Comité de dérogation - 28 mai 2019

10.3. Résolution pour recevoir le rapport annuel 2018 du Comité consultatif du patrimoine

10.4. Résolution pour embaucher un Analyste/Percepteur des taxes

10.5. Résolution pour l'embauche des opérateurs journaliers

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2019-158

10.3 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *le rapport annuel 2018 du Comité consultatif du patrimoine soit reçu et déposé en filière.*

10.4 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *le conseil municipal accepte l'embauche de M. Graham Stevens à titre d'analyste/percepteur des taxes à plein temps, effectif le 26 aout 2019 et que celui-ci soit sujet à une période probatoire de six (6) mois; et*

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE *le salaire de M. Graham Stevens soit établi à la Classe 3, niveau 4 de la grille salariale en vigueur des employés non syndiqués, tel que recommandé.*

10.5 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** *le conseil municipal accepte l'embauche de M. Tyler Perrier et M. Charles-André Gauthier à titre d'opérateurs journaliers à temps plein, effectif le 12 aout et le 26 aout 2019 respectivement et que ceux-ci soient sujets à une période probatoire de six (6) mois; et*

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE *le salaire de M. Tyler Perrier et M. Charles-André Gauthier soient établis à la Classe 3, niveau 1 (cols bleus) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.*

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Résolution pour autoriser le Club Optimiste de Rockland d'installer une enseigne permanente sur le sol, unilingue francophone, sur un terrain municipal

RÉSOLUTION 2019-159
Proposée par Don Bouchard
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'installation d'une enseigne permanente sur le sol, unilingue francophone, sur un terrain municipal dans l'emprise de chemin de la rue Caron à Rockland afin d'annoncer les activités du Club Optimiste de Rockland; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve la demande d'exemption à l'exigence de payer les frais de demande pour le club Optimiste de Rockland pour leur demande de permis d'enseigne et leur demande de dérogation d'enseigne, pour un montant total de 333,00$.

DIFFÉRÉE

11.2 Demande au Ministre des Affaires municipales et du Logement pour l'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe - Inondations 2019

RÉSOLUTION 2019-160
Proposée par Samuel Cardarelli
Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE la municipalité de Clarence-Rockland a connu de graves inondations le 26 avril 2019 et a subi des coûts de fonctionnement et d'immobilisation supplémentaires ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE par la présente, le conseil de la Cité de Clarence-Rockland demande au ministre des Affaires municipales et du Logement d'activer le programme municipal d'aide de secours aux sinistrés après une catastrophe ; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE Frédéric Desnoyers, trésorier, soit autorisé de vérifier et attester l'exactitude de la réclamation financière à être soumise.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2019-161
Proposée par Carl Grimard
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2019-62 - Assumation de la rue Charron – subdivision Laviolette

12.2. 2019-75 - pour autoriser la signature d'une entente avec les CUPR concernant le fonds de transfert des chemins

12.3. 2019-76 - pour nommer Jacob Chenier au poste d'agent d'application de la loi municipale

12.4. 2019-80 - Retrait du 0.30 mètre de réserve – Bloc 22, plan 50M-299

12.5. 2019-82 - pour autoriser le directeur des services communautaires à signer les ententes avec les Comtés Unis de Prescott et Russell relativement aux augmentations salariales des garderies

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2019-162
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-79, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 7 août 2019, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 19h47.

_____ _____

Guy Desjardins, Maire Maryse St-Pierre, Greffière adjointe